



# 2014-2024, 10 ANS DE RÉALISATIONS DU BUDGET PARTICIPATIF

Vos idées transforment  
votre quartier !



**Anne HIDALGO**  
Maire de Paris

Dès mon élection, j'ai souhaité créer le Budget Participatif, pour donner à tous les Parisiennes et Parisiens, dès 7 ans et sans condition de nationalité, le pouvoir de proposer des idées et de transformer la ville. Dix ans après, le Budget Participatif fait pleinement partie de nos vies et plus de 3 400 projets ont vu le jour dans tous nos quartiers. Je pense aux épiceries sociales, aux œuvres d'art dans la rue, aux murs végétalisés, et à tant d'autres beaux projets !

Dix ans après, le Budget Participatif a aussi inspiré d'autres démarches participatives, au premier rang desquelles, les votations qui permettent chaque année aux citoyennes et citoyens de trancher de grands sujets d'avenir.

En ces temps de grandes incertitudes que traverse la France, notre responsabilité est, plus que jamais, d'unir l'ensemble des citoyennes et des citoyens à la décision publique.

---

Depuis 10 ans, le Budget Participatif traduit très concrètement l'implication des habitants dans la co-construction du Paris de demain en permettant de donner vie à des milliers d'idées, pensées et portées ensemble. Cet engagement citoyen est un marqueur fort de l'identité du 10<sup>e</sup>. En une décennie, plus de 45 000 habitantes et habitants ont ainsi participé au vote du Budget Participatif dans notre arrondissement. Les 67 projets lauréats, qui représentent depuis 2014 un budget total de 28 millions d'euros, ont contribué à faire du 10<sup>e</sup> un arrondissement plus résilient et plus solidaire, pensé par et pour celles et ceux qui y vivent.

**Alexandra CORDEBARD**  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



# RETOUR SUR 10 PROJETS PHARES DANS LE 10<sup>E</sup>

## I. LE KIOSQUE DU JARDIN VILLEMIN-MAHSA JÎNA AMINI REMIS EN BEAUTÉ

Lieu de vie et de culture, le kiosque à musique du jardin Villemin – Mahsa Jîna Amini a été rénové pour proposer chaque année de nouvelles activités, d'avril à décembre.

Montant voté : 9 000 €

Thématique : Cadre de vie



BP  
2014



## II. DES SALLES DE DANSE RÉNOVÉES AU CENTRE PARIS ANIM' JEMMAPES

BP  
2015



Afin d'améliorer le confort des usagers, un nouveau revêtement a été posé sur les sols des salles de danse du centre Paris Anim' Jemmapes, mieux adapté à son utilisation.

Montant voté : 15 000 €

Thématique : Sport



### III. UNE PERGOLA VÉGÉTALISÉE RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN

La pergola végétalisée de la rue du Faubourg Saint-Martin longe les voies ferrées de la gare de l'Est et permet aux voyageurs et aux promeneurs de profiter d'un ombrage naturel et fleuri.

Montant voté : 200 000 €  
Thématique : Cadre de vie



BP  
2015

### IV. CRÉATION D'UNE HALLE ALIMENTAIRE

BP  
2016

QUARTIERS  
POPULAIRES



Récompensée par les Trophées de l'ESS 2015, la halte alimentaire Kelbongoo s'est installée au 3 rue Bichat pour proposer des produits locaux et de saison aux habitants du 10<sup>e</sup>.

Montant voté : 200 000 €  
Thématique : Solidarités et cohésion sociale



## V. CRÉATION DE LA TEXTILERIE

Créer à partir de l'existant, tel est le défi que s'est lancé l'association La Textilerie en ouvrant son local au 22 rue du Château Landon. Vêtements de seconde main, ateliers de couture ou mercerie, il y en a pour tous les goûts !

**Montant voté : 6 000 €**

Thématique : Économie, emploi et attractivité



BP  
2017

## VI. DES RADEAUX VÉGÉTALISÉS SUR LE CANAL SAINT-MARTIN

BP  
2017



Installé en février 2019 au niveau du 94 quai de Jemmapes, le premier îlot végétalisé est venu renforcer la présence de la nature le long du canal Saint-Martin et sert de refuge aux oiseaux pour la nidation. Ces petits havres de biodiversité sont au nombre de trois aujourd'hui.

**Montant voté : 20 000 €**

Thématique : Environnement



## VII. EXTENSION DU MUR D'ESCALADE DU GYMNASSE MARIE PARADIS

Petits et grands peuvent profiter de cette nouvelle surface d'escalade depuis mi-décembre 2018. Depuis septembre 2020, les amateurs et amatrices d'escalade profitent également d'une surface en extérieur, dans le patio du gymnase.

**Montant voté : 400 000 €**

Thématique : Sport



## VIII. PRIORITÉ SANTÉ POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

BP  
2018



L'association Gaïa Paris a reçu une subvention afin de financer l'achat de deux dispositifs itinérants qui permettent d'aller à la rencontre de publics usagers de drogues du Nord-Est parisien.

**Montant voté : 106 000 €**

Thématique : Santé



## IX. DES OMBRIÈRES POUR RAFFRAÎCHIR LES COURS D'ÉCOLE

Ces dispositifs d'ombrage aménagés au cœur de plusieurs cours d'écoles situées dans les quartiers populaires du 10<sup>e</sup> permettent aux enfants de continuer à profiter de leur cour de récréation les jours de fortes chaleurs et d'y trouver de la fraîcheur.

Montant voté : 600 000 €

Thématique : Éducation et jeunesse



BP  
2019



## X. DE NOUVELLES COURS OASIS, VÉGÉTALISÉES ET RAFFRAÎCHIES

BP  
2022



Les cours Oasis aménagées dans les établissements scolaires du 10<sup>e</sup> arrondissement sont dotées de points d'eau, de coins d'ombre, de jardins pédagogiques, de sols débitumés et de nouveaux marquages pour éveiller la créativité et favoriser le jeu.

Montant voté : 2 000 000 €

Thématique : Environnement



# Retrouvez tous les projets du Budget Participatif sur Decider.Paris.fr !

**Le Budget Participatif sur Decider.Paris.fr, c'est :**

- **Déposer** un projet tout au long de l'année
- **S'associer, commenter ou partager**
- **Voter** numériquement pour vos projets préférés en septembre
- **Suivre** la réalisation des projets lauréats !

Plus largement, rendez-vous sur [Decider.Paris.fr](https://decider.paris.fr), la plateforme parisienne pour proposer des idées tout au long de l'année pour transformer votre quartier, pour faire campagne et recueillir 1 500 soutiens sur vos propositions qui seront ainsi étudiées par la collectivité, pour donner votre avis sur les idées des autres, et pour participer aux concertations stratégiques lancées par la Ville de Paris.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [Decider.Paris.fr](https://decider.paris.fr) !